



CONDITIONS GÉNÉRALES – JUNIDAN / SENOLYS

Ces Conditions générales définissent les conditions dans lesquelles la société SENOLYS permet au Client d'utiliser JUNIDAN : ci-après « la Solution ». Les Conditions générales constituent des dispositions contractuelles contraignantes qui lient le Client à SENOLYS. En utilisant la Solution, l'Utilisateur reconnaît et accepte d'être lié par ces Conditions Générales. SENOLYS recommande à chaque Utilisateur d'imprimer une copie des Conditions Générales et de la conserver.

1. Identification de l'entreprise

JUNIDAN 12 est édité par la société française SENOLYS (909 677 536 R.C.S. Lyon). JUNIDAN 12 est une marque déposée de SENOLYS. SENOLYS (la "Société") est une Société par Actions Simplifiée (SAS), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 909 677 536, dont le siège social est situé au 6 ALLEE DU LEVANT 69890 LA TOUR-DE-SALVAGNY.

La société peut être contactée à l'adresse électronique suivante : junidan@senolys.com

2. Services proposés

JUNIDAN propose une plateforme digitale (ci-après « La Plateforme ») disponible en SaaS (« Software as a Service ») ou en français : « logiciel en tant que service »).

Au travers de la Plateforme, la Société offre à ses clients (« Clients ») des services d'analyse de projets, permettant notamment l'évaluation, le cadrage et l'arbitrage de projets (les « Projets ») et le pilotage des portefeuilles de projets.

3. Documents contractuels

La relation contractuelle entre le Client et la Société est régie, par ordre hiérarchique décroissant, via les documents suivants :

Le devis (le " Devis ") : Il est établi en fonction des besoins du Client. Le Client doit l'accepter par écrit (y compris par courrier électronique) dans un délai de 1 mois à compter de sa date d'émission. Cette acceptation vaut acceptation des Conditions Générales dans leur version en vigueur à la date du Devis. En cas de contradiction, le Devis prévaut sur les Conditions Générales et le(s) bon(s) de commande. En cas de contradiction, le devis le plus récent prévaut sur le(s) précédent(s).

Les présentes conditions générales (les "Conditions générales") : Elles définissent les conditions d'utilisation des Services et les obligations respectives des parties. Elles sont accessibles par un lien direct en bas de la page de la Plateforme.

Le Devis peut être suivi de l'émission de bon(s) de commande qui doivent être validés par la Société.

4. Conditions d'accès aux Services

- (i) Le Client est soit une personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant du pouvoir ou de l'autorisation nécessaire pour contracter au nom du Client et pour son compte.
- (ii) Le Client est un professionnel, c'est-à-dire toute personne physique ou morale agissant à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, professionnelle ou agricole, y compris lorsqu'il agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel



Le Client doit remplir les formulaires (par exemple, login/register) prévus à cet effet sur la Plateforme.
Le Client doit fournir à la Société toutes les informations marquées comme obligatoires.

Le processus d'inscription conduit à l'ouverture d'un compte au nom du Client (le " Compte ") par la Société, qui crée le premier accès en tant qu'utilisateur (" Utilisateur ") pour accéder aux Services à l'aide de son email et de son mot de passe.

5. Description des services

5.1 Définitions

Un **PROJET**, dans la plateforme JUNIDAN, représente une idée ou un projet business, entrepreneurial ou d'innovation pour lequel JUNIDAN offre un ensemble de fonctionnalités : des fonctionnalités de base comme les d'évaluations de maturité et la gestion des documents et des fonctionnalités plus avancées comme des contenus personnalisés ou encore des recommandations grâce à l'intelligence artificielle.

UN **PORTFOLIO**, est un espace digital dans JUNIDAN permettant d'accueillir plusieurs PROJETS. Chaque PORTFOLIO donne droit à la publication d'une page web pour permettre aux porteurs de projet de soumettre leur(s) PROJET(S) au sein dudit PORTFOLIO.

Une **ORGANISATION** dans l'application JUNIDAN, représente un espace d'administration permettant de créer et gérer un ou plusieurs PORTFOLIO de PROJETS. Certains PORTFOLIO(S) peuvent collecter des PROJETS à évaluer de façon illimitée quand d'autres PORTFOLIO(S) peuvent accueillir des PROJETS à accompagner avec des fonctionnalités avancées : nécessite des JETONS.

Un **JETON** dans l'application JUNIDAN est un jeton numérique unique consommé pour chaque PROJET qui accède aux fonctionnalités avancées de JUNIDAN dans un PORTFOLIO dédié.

5.2 Les Services

Le Client a notamment accès aux services suivants :

- Les services d'analyse de projets, permettant à L'ORGANISATION de regrouper des PROJETS dans des PORTFOLIOS, de les évaluer, de les structurer et de les arbitrer. La Plateforme offre ainsi des outils pour piloter et accompagner des PROJETS avec des tableaux de bord, des contenus et des tâches à accomplir permettant aux Utilisateurs de visualiser et de gérer leurs PROJETS en cours dans une vision de PORTEFOLIO, ou de consulter et de mettre à jour les détails de chaque projet (maturité, missions, évaluation), en fonction des droits d'accès accordés.
- D'autres contenus visant à partager les réflexions de l'entreprise sur la gestion de l'innovation.

Les services peuvent être accédés :

- En accédant directement à la Plateforme,
- En utilisant la page publique de tout PORTFOLIO créé via la Plateforme.

L'entreprise se réserve le droit de proposer tout autre Service, notamment des fonctionnalités supplémentaires aux Services décrits ci-dessus (les "Fonctionnalités"). Toute demande de modification des Services souscrits doit faire l'objet d'un devis supplémentaire.



Le Client reconnaît :

- avoir examiné les caractéristiques et les contraintes, notamment techniques, des Services,
- que la mise en œuvre des Services nécessite une connexion Internet et que la qualité des Services dépend de cette connexion, pour laquelle la Société n'est pas responsable.

Les Services auxquels le Client a souscrit sont décrits dans le devis.

5.3 Services Supplémentaires

• Maintenance

Le Client bénéficie d'une maintenance, notamment corrective et évolutive, pendant la durée des Services. Dans ce cadre, l'accès à la Plateforme peut être limité ou suspendu.

En ce qui concerne la maintenance corrective, la Société s'efforce de fournir au Client une maintenance corrective pour corriger tout dysfonctionnement ou bogue identifié sur la Plateforme.

En ce qui concerne la maintenance évolutive, le Client bénéficie d'une maintenance évolutive pendant la durée des Services, que la Société peut effectuer automatiquement et sans préavis, et qui comprend des améliorations des fonctionnalités de la Plateforme et/ou des installations techniques utilisées dans la Plateforme (visant à introduire des extensions mineures ou majeures).

L'accès à la Plateforme peut également être limité ou suspendu pour des raisons de maintenance planifiée, pouvant comprendre des services de maintenance corrective ou évolutive.

• Hébergement

La Société assure, dans le cadre d'une obligation de moyens, l'hébergement de la Plateforme, ainsi que les données produites et/ou saisies par/sur la Plateforme, sur ses serveurs ou par le biais d'un prestataire d'hébergement professionnel, et sur des serveurs situés sur le territoire de l'Union européenne.

• Assistance technique

En cas de difficulté rencontrée lors de l'utilisation des Services, le Client peut contacter la Société à partir d'un lien de feedback fourni sur la Plateforme.

6. Termes de souscription aux Services

6.1 Cas général

Le Client souscrit aux Services et donc aux Fonctionnalités d'analyse de projets en achetant une Licence Utilisateur ("Licence"), qui est matérialisée par un identifiant unique associé au Compte du Client.

Une fois qu'une Licence Utilisateur est attachée à un Compte, le Client peut créer une ORGANISATION sur la Plateforme et, au sein de cette ORGANISATION, créer des PORTFOLIO(S) pour permettre à tous les Utilisateurs de soumettre et de gérer des PROJET(S).

Par défaut, les PORTFOLIO proposent des fonctionnalités de base permettant de collecter et superviser des projets (exemple : évaluation, gestion des documents). Sauf indication contraire dans le devis, ces PORTFOLIOS peuvent accueillir un nombre illimité de projets.



6.2 Cas des projets avec fonctionnalités avancées

D'autres PORTFOLIOS peuvent accueillir des projets et leur proposer des fonctionnalités avancées (ex : insights, missions, intelligence artificielle). **Ces PORTFOLIOS nécessitent des JETONS pour fonctionner.**

Chaque Licence permet au Client de commander, en complément, un certain nombre de JETONS (un "Pack") tel que spécifié dans le devis pour utiliser des fonctionnalités plus avancées de JUNIDAN.

Un ou plusieurs PORTFOLIOS pourront être créés par l'ORGANISATION pour proposer ces fonctionnalités aux PROJETS soumis dans ce(s) PORTFOLIO(S).

Un JETON est considéré comme consommé lorsqu'un PROJET a été soumis avec succès dans un des PORTFOLIO(S) spécifiés par le Client sur la Plateforme ET qu'un Utilisateur a activé au moins une Fonctionnalité de la Plateforme liée à ce PROJET.

Les JETONS sont comptabilisés au niveau de l'ORGANISATION et peuvent être cumulés entre une ou plusieurs Licences souscrites à des moments différents pour la même ORGANISATION.

Sauf indication contraire dans le devis, une ORGANISATION peut publier un PORTFOLIO dédié aux fonctionnalités avancées de JUNIDAN si le nombre de JETONS cumulés provenant de toutes les Licences souscrites par tous les Utilisateurs de l'ORGANISATION reste strictement inférieur au nombre de PROJETS (soumis dans les PORTFOLIOS de l'ORGANISATION) ayant déjà consommé un JETON.

Sinon, les PORTFOLIOS spécifiques aux fonctionnalités avancées de l'ORGANISATION ne pourront pas recevoir de nouveaux PROJETS, mais les PROJETS existants peuvent toujours être gérés sur la Plateforme.

Le Client peut demander d'augmenter le nombre de JETON(s) associé à sa Licence. Le Client devra alors souscrire à un nouveau Pack de JETON(s) qui sera cumulé aux JETON(s) précédemment souscrits.

Un nouveau numéro de Licence peut éventuellement être fourni lorsque de nouveaux Packs de jetons ou de Fonctionnalités sont souscrits.

Sauf indication contraire dans le devis, le premier Pack de JETONS souscrit par le Client commence le jour de sa souscription pour une période initiale d'un an. Pour les Packs suivants (c'est-à-dire au-delà du premier), ils commencent le jour de leur souscription pour la même durée.

6.3 Utilisateurs invités illimités

Toute ORGANISATION ou PROJETS liés à cette ORGANISATION peut inviter un nombre illimité d'Utilisateurs.

Les nouveaux utilisateurs qui contribuent aux PROJETS existants d'une ORGANISATION n'engendrent pas la consommation supplémentaire de JETONS.

Le Client est seul responsable de la création des comptes de ses Utilisateurs, de la configuration de leurs droits d'accès et de leur utilisation personnelle de la Plateforme.

Tout Utilisateur peut demander la souscription à une Licence complémentaire qui bénéficiera à son ORGANISATION en nombre de JETONS supplémentaires.



7. Conditions financières

7.1 Prix des Services

Les prix des Services auxquels le Client a souscrit sont indiqués dans le devis.

Toute période commencée est due dans son intégralité.

La Société est libre d'offrir des offres promotionnelles ou des réductions de prix.

Les prix peuvent être révisés à tout moment dans les conditions de l'article "Modification des Conditions Générales".

7.2 Facturation et modalités de paiement

La Société envoie au Client une facture au début de la période par tout moyen utile.

Le paiement s'effectue à la date de souscription de chaque Pack par virement bancaire aux coordonnées indiquées sur les factures de la Société ou, une fois la fonctionnalité disponible, par prélèvement automatique.

Les paiements ultérieurs sont effectués automatiquement si un renouvellement d'abonnement est inclus dans le devis.

Le Client garantit à la Société qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser ce mode de paiement.

En ce qui concerne les Packs et les Fonctionnalités souscrits au-delà du premier Pack, le devis indique le prix dû pour une période de 12 mois. Cependant, en ce qui concerne la période initiale, le Client ne sera redevable envers la Société que du prix calculé au prorata (calculé sur le nombre de jours d'utilisation de la Plateforme).

7.3 Retard ou non-paiement

En cas de non-paiement ou de retard de paiement, la Société se réserve le droit, à compter du jour suivant la date d'échéance figurant sur la facture, de :

- suspendre immédiatement les Services en cours jusqu'au paiement de l'intégralité des sommes dues,
- facturer en sa faveur un intérêt de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal, sur la base du montant des sommes impayées à la date d'échéance et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour les frais de recouvrement, sans préjudice de dommages et intérêts supplémentaires si les frais de recouvrement réellement engagés dépassent ce montant.

8. Propriété

8.1 Propriété intellectuelle sur la Plateforme

La Plateforme appartient à la Société, ainsi que les logiciels, l'infrastructure, les bases de données et le contenu de toute nature (textes, images, visuels, musique, logos, marques, etc.) qu'elle exploite. Ils sont protégés par tous les droits de propriété intellectuelle ou droits du producteur de base de données en vigueur. Les Licences Utilisateur que la Société accorde au Client n'impliquent aucun transfert de propriété.

Le Client, ainsi que les Utilisateurs, disposent d'une licence d'utilisation en mode SaaS non exclusive et non transférable de la Plateforme pour la durée prévue à l'article "Termes d'abonnement aux Services".



8.2 Propriété des données transmises par le Client

L'Utilisateur reste le seul propriétaire des données produites et/ou saisies sur la Plateforme dans le cadre des Services.

Cependant, le Client est informé que toutes les données présentes sur la Plateforme peuvent être utilisées par la Société dans le but d'améliorer les Services, à condition qu'elles soient anonymisées. La Société s'engage à anonymiser les données utilisées sur la Plateforme et à maintenir à jour ses algorithmes d'anonymisation.

L'utilisation des données par la Société est régie par la politique de confidentialité de la Société, accessible via un lien de téléchargement en bas de la Plateforme.

8.3 Références commerciales

Sauf autorisation expresse et préalable par tout moyen écrit, les Utilisateurs ne peuvent pas utiliser leurs noms respectifs, marques et logos ainsi que des références à leurs sites web, en tant que références commerciales.

9. Obligations et responsabilité du Client

9.1.1 Concernant la fourniture d'informations

Le Client s'engage à fournir à la Société toutes les informations nécessaires à la souscription et à l'utilisation des Services.

9.1.2 Concernant le Compte du Client

Le Client :

- garantit que les informations transmises dans le formulaire sont exactes et s'engage à les mettre à jour,
- reconnaît que ces informations constituent une preuve de son identité et s'engage sur leur validation,
- est responsable de la confidentialité et de la sécurité de son identifiant et de son mot de passe. Tout accès à la Plateforme utilisant ces informations est réputé être effectué par lui.

Le Client doit immédiatement contacter la Société à l'adresse mentionnée à l'article "Identification de la Société" s'il constate que son Compte a été utilisé sans son consentement. Il reconnaît que la Société a le droit de prendre toutes les mesures appropriées dans un tel cas.

9.1.3 Concernant l'utilisation des Services

Le Client est responsable de son utilisation des Services et de toute information qu'il partage dans ce cadre. Il est également responsable de l'utilisation des Services et de toutes les informations partagées par les Utilisateurs. Il s'engage à ce que les Services soient exclusivement utilisés par lui et/ou les Utilisateurs, qui sont soumis aux mêmes obligations que lui dans leur utilisation des Services.

Le Client s'interdit de détourner les Services à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été conçus, et notamment pour :

- mener des activités illégales ou frauduleuses,
- porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- porter atteinte aux tiers ou à leurs droits, de quelque manière que ce soit,
- violer une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,



- mener toute activité susceptible d'interférer avec le système informatique d'un tiers, notamment dans le but de violer son intégrité ou sa sécurité,
- effectuer des manœuvres visant à promouvoir ses propres services et/ou sites web ou ceux d'un tiers,
- aider ou inciter un tiers à commettre un ou plusieurs des actes ou activités énumérés ci-dessus.

Le Client s'interdit également de :

- copier, modifier ou détourner tout élément appartenant à la Société ou tout concept qu'elle utilise dans le cadre des Services,
- adopter tout comportement susceptible d'interférer ou de détourner les systèmes informatiques de la Société ou de porter atteinte à leurs mesures de sécurité informatique,
- porter atteinte aux droits et aux intérêts financiers, commerciaux ou moraux de la Société,
- commercialiser, céder ou donner accès de quelque manière que ce soit aux Services, aux informations hébergées sur la Plateforme ou à tout élément appartenant à la Société.

Le Client est responsable du contenu de toute nature qu'il diffuse sur la Plateforme dans le cadre des Services (le "Contenu"). Il accepte que certains Contenus puissent être consultés par d'autres Utilisateurs en fonction des paramètres.

Le Client s'interdit de diffuser tout Contenu (cette liste n'est pas exhaustive) :

- portant atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs (contenu pornographique, obscène, indécent, choquant ou inapproprié pour un public familial, diffamatoire, insultant, violent, raciste, xénophobe ou révisionniste),
- portant atteinte aux droits des tiers (contenu portant atteinte, violation des droits de la personnalité, etc.) et plus généralement violant une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- préjudiciable aux tiers de quelque manière que ce soit,
- faux, trompeur ou proposant ou promouvant des activités illégales, frauduleuses ou trompeuses,
- préjudiciable aux systèmes informatiques de tiers.

Le Client est responsable de ses Utilisateurs. Il s'engage à ce qu'ils agissent avec discernement et respectent les règles habituelles de politesse et de courtoisie dans leurs échanges.

Le Client reconnaît que s'il ou les Utilisateurs formulent :

- plus de 5 Appels par seconde,
 - plus de 60 Appels par minute,
 - plus de 1000 Appels par jour,
- l'accès à la Plateforme sera suspendu pour la durée spécifiée sur celle-ci.

Le Client indemnise la Société contre toute réclamation et/ou action pouvant être engagée contre elle suite à la violation de l'une des obligations du Client. Le Client indemnifiera la Société des dommages subis et lui remboursera toutes les sommes qu'elle pourrait avoir à supporter en raison de cette violation.

9.1.4 Concernant la vente de services sur la Plateforme

L'utilisation de la Plateforme par le Client pour fournir ou vendre des services relève entièrement de sa responsabilité et il sera responsable de toutes les activités de vente avec ses clients qui pourraient impliquer l'utilisation de la Plateforme.

En utilisant notre Plateforme, le Client accepte cette limitation de responsabilité de la Société et reconnaît que sans une telle limitation, la Société ne lui permettrait pas d'accéder ou d'utiliser la Plateforme.



10. Obligations et responsabilité de la Société

La Société s'engage à fournir les Services avec diligence, en précisant qu'elle est soumise à une obligation de moyens et se conforme aux réglementations en vigueur.

10.1 Concernant la qualité des Services

La Société met tout en œuvre pour fournir au Client des Services de qualité. À cette fin, elle effectue régulièrement des vérifications pour vérifier le fonctionnement et l'accessibilité de ses Services et peut ainsi effectuer des opérations de maintenance dans les conditions spécifiées à l'article "Maintenance".

Cependant, la Société n'est pas responsable des difficultés ou impossibilités temporaires d'accéder à ses Services provenant de :

- circonstances extérieures à son réseau (notamment une défaillance partielle ou totale des serveurs du Client),
- la défaillance d'équipements, de câblages, de services ou de réseaux non inclus dans ses Services ou non sous sa responsabilité,
- l'interruption des Services due aux opérateurs de télécommunications ou aux fournisseurs d'accès Internet,
- l'intervention du Client, en particulier par une mauvaise configuration appliquée aux Services,
- un cas de force majeure.

La Société est responsable du fonctionnement de ses serveurs, dont les limites sont constituées par les points de connexion.

De plus, elle ne garantit pas que les Services :

- soumis à une recherche constante pour améliorer leurs performances et leurs progrès, seront entièrement exempts d'erreurs, de défauts ou de vices,
- étant des produits standard et ne répondant pas aux contraintes personnelles du Client, répondront spécifiquement à ses besoins et attentes.

10.2 Concernant la garantie du niveau de service de la Plateforme

La Société met tout en œuvre pour maintenir l'accès à la Plateforme 24 heures sur 24 et garantir une disponibilité mensuelle des Services de 99 %, sauf en cas de maintenance dans les conditions définies à l'article "Maintenance", de force majeure ou de suspension de l'accès à la Plateforme dans les conditions définies à l'article "Concernant l'utilisation des Services".

10.3 Concernant la sauvegarde des données sur la Plateforme

La Société met tout en œuvre pour sauvegarder l'ensemble des données produites et/ou saisies par/sur la Plateforme.

Sauf en cas de fautes avérées de la part de la Société, celle-ci n'est pas responsable de toute perte de données lors des opérations de maintenance.

10.4 Concernant le stockage et la sécurité des données

La Société met à disposition des capacités de stockage suffisantes pour le fonctionnement des Services.

La Société met tout en œuvre pour assurer la sécurité des données en mettant en place des mesures de protection de l'infrastructure et de la Plateforme, de détection et de prévention des actes malveillants, ainsi que de récupération des données.



10.5 Concernant la publication de Contenus

La Société agit en tant que fournisseur d'hébergement pour les Contenus que le Client publie en ligne. Par conséquent, elle n'est pas responsable de ces Contenus.

Si la Société reçoit une notification concernant un Contenu illégal, elle agira rapidement pour le supprimer ou rendre son accès impossible, et elle peut prendre les mesures décrites à l'article "Sanctions en cas de violation".

10.6 Concernant l'Outil

La Société ne garantit pas (i) l'exhaustivité des solutions SaaS référencées dans l'Outil, ni (ii) que l'Outil permettra au Client de trouver la solution SaaS qui répond à ses attentes.

La Société met tout en œuvre pour mettre régulièrement à jour les informations concernant les solutions SaaS référencées mais ne garantit pas qu'elles soient systématiquement à jour.

Par ailleurs, la Société ne peut être tenue responsable dans le cadre des relations entre le Client et une solution SaaS tierce référencée dans l'Outil, ni être partie à des litiges quelconques.

10.7 Concernant la publicité sur la Plateforme

La Société peut publier et/ou envoyer au Client tous les messages publicitaires ou promotionnels, notamment en le redirigeant vers des plateformes tierces.

Cependant, la Société n'est pas responsable de :

- la disponibilité technique et du contenu, des produits et/ou services de ces plateformes,
- des relations établies par le Client via ces plateformes.

10.8 Concernant le recours à la sous-traitance et la cession

La Société peut avoir recours à des sous-traitants dans l'exécution des Services, qui sont soumis aux mêmes obligations que la Société dans leur intervention. Cependant, elle reste seule responsable de l'exécution correcte des Services envers le Client.

La Société peut substituer toute personne qui sera subrogée dans tous ses droits et obligations en vertu de sa relation contractuelle avec le Client. Elle informera le Client de cette substitution par tout moyen écrit.

11. Limitation de responsabilité de la Société

11.1 Concernant l'utilisation des Services

La responsabilité de la Société est limitée aux seuls dommages directs prouvés que le Client subit en raison de l'utilisation des Services.

À l'exception des dommages corporels, de la mort et de la négligence grave, et sous réserve d'avoir soumis une réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai d'un mois à compter de la survenance du dommage, la responsabilité de la Société ne peut être engagée pour un montant supérieur à 5 fois le montant qu'elle a perçu au cours des 12 mois précédant l'événement générateur de responsabilité ou de la durée de la fourniture de ses Services si cette durée est plus courte.



11.2 Concernant les activités commerciales du Client

En aucun cas, la Société ne peut être tenue responsable de problèmes découlant de l'utilisation de la Plateforme par le Client pour vendre des services qui impliquent la Plateforme, notamment les litiges contractuels entre le Client et ses clients, les problèmes de livraison de services, les litiges de paiement ou toute autre question liée aux activités commerciales du Client.

En aucun cas, la Société ne sera responsable de toute perte ou tout dommage, y compris, sans s'y limiter, les pertes ou dommages indirects ou consécutifs, ou toute perte ou tout dommage direct ou indirect découlant de ou lié à la vente de services du Client liés à la Plateforme.

12. Modes de preuve acceptés

La preuve peut être établie par tous les moyens.

Le Client est informé que les messages échangés sur la Plateforme, ainsi que les données collectées sur la Plateforme et l'équipement informatique de la Société, constituent le principal moyen de preuve accepté, notamment pour démontrer la réalité des Services exécutés et le calcul de leur prix.

13. Confidentialité

Sauf accord écrit de l'autre partie, les parties s'engagent respectivement à garder confidentielles, pendant la durée de leur relation contractuelle et pendant 10 ans par la suite, toutes les informations relatives à l'autre partie dont elles auraient eu connaissance à l'occasion de la conclusion et de l'exécution de leur relation contractuelle.

Cette obligation ne s'étend pas aux informations :

- dont la partie receveuse avait déjà connaissance,
- qui était déjà publique au moment de sa communication ou le deviendrait sans violation de cette clause,
- qui aurait été reçue d'un tiers de manière licite,
- dont la communication serait exigée par les autorités judiciaires, en vertu des lois et règlements, ou pour établir les droits d'une partie dans le cadre de la relation contractuelle entre les parties.

Les informations confidentielles peuvent être transmises aux employés, collaborateurs, stagiaires, agents et cocontractants respectifs des parties, à condition qu'ils soient soumis à la même obligation de confidentialité.

14. Force majeure

Les parties ne peuvent être tenues pour responsables des défaillances ou des retards dans l'exécution de leurs obligations contractuelles en raison d'un cas de force majeure survenant pendant la durée de leur relation. La force majeure comprend :

- tout cas répondant aux conditions de l'article 1218 du Code civil et reconnu par la jurisprudence,
- les grèves, les activités terroristes, les émeutes, les insurrections, les guerres, les actions gouvernementales, les épidémies, les catastrophes naturelles ou une faute imputable à un fournisseur de télécommunications tiers.

Si l'une des parties est empêchée d'exécuter ses obligations en raison d'un cas de force majeure, elle doit en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception. Les obligations sont suspendues à



compter de la réception de la lettre et doivent reprendre dans un délai raisonnable après la cessation de l'événement de force majeure.

Cependant, la partie empêchée reste tenue d'effectuer les obligations qui ne sont pas affectées par un cas de force majeure et toute obligation de paiement.

15. Résiliation des Licences Utilisateur et des Fonctionnalités, Fin des Services

Pour résilier une ou plusieurs Licence(s) Utilisateur et/ou Fonctionnalité(s) souscrite(s), le Client doit les dénoncer au plus tard 1 mois avant la fin de la période en cours, en envoyant une demande à la Société. Les Licences Utilisateur et les Fonctionnalités non dénoncées pourront, sauf mention contraire dans le Devis, être renouvelées tacitement pour une nouvelle période.

Si le Client souhaite résilier les Services (ce qui revient à résilier l'ensemble des Licences Utilisateur et des Fonctionnalités), il doit les dénoncer au plus tard 1 mois avant la fin de la période en cours, en envoyant une demande à la Société.

La Société peut également les dénoncer au plus tard 1 mois avant la fin de la période en cours, en envoyant un courrier électronique au Client.

Le Client n'a plus accès à son compte à partir de la fin des Services.

Toute période commencée est due dans son intégralité.

16. Sanctions en cas de violation

Le paiement du prix des Services ainsi que les obligations définies dans l'article "Obligations et responsabilité du Client" sont des obligations essentielles.

En cas de violation de ces obligations, la Société peut :

- suspendre ou supprimer l'accès du Client aux Services,
 - supprimer tout Contenu lié à la violation,
 - publier tout message informatif que la Société juge utile sur la Plateforme,
 - envoyer au Client une lettre recommandée avec accusé de réception pour :
 - résilier les relations contractuelles entre elle et la Société, la résiliation prenant effet le jour de la réception ou de la première présentation de cette lettre,
 - ou demander au Client de remédier à la violation dans un délai maximum de 15 jours calendaires. La résiliation prendra effet à la fin de cette période si la violation n'est pas corrigée.
- La résiliation entraîne la suppression du compte du Client,
- informer toute autorité compétente, coopérer avec elle et lui fournir toutes les informations utiles pour l'enquête et la poursuite de toute activité illégale ou illicite,
 - engager toute action en justice.

Ces sanctions sont sans préjudice de tous dommages et intérêts que la Société peut réclamer au Client.

17. Modalités de modification des Conditions Générales

La Société peut modifier ses Conditions Générales à tout moment et informera le Client par tout moyen écrit (y compris par e-mail) au moins 45 jours calendaires avant leur entrée en vigueur.



Les Conditions Générales modifiées s'appliquent lors du renouvellement des Licences Utilisateur et des Fonctionnalités du Client.

Si le Client n'accepte pas ces modifications, il doit résilier les Services comme prévu dans l'article "Résiliation des Licences Utilisateur et des Fonctionnalités, Fin des Services".

Si le Client utilise les Services après l'entrée en vigueur des Conditions Générales modifiées, la Société considère que le Client les a acceptées.

18. Loi applicable et juridictions compétentes

Les Conditions Générales sont régies par le droit français.

En cas de litige entre le Client et la Société, et en l'absence d'accord amiable dans un délai de 2 mois suivant la première notification, le litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris (France), sauf dispositions légales contraires.

SENOLYS est l'éditeur de l'application SaaS JUNIDAN. Les Conditions Générales de ce SaaS précisent les services et fonctionnalités auxquels les clients peuvent accéder, tels que l'incubation de projets, le partage de contenus et l'accès à des outils et tableaux de bord pour la gestion des projets. L'abonnement aux services se fait via l'achat d'une licence utilisateur qui permet d'accéder à une plateforme et à des fonctionnalités spécifiques.

La Société assure également la maintenance, l'hébergement et l'assistance technique de la plateforme, et garantit la confidentialité des informations échangées. Les tarifs des services sont indiqués dans un devis, et des modalités de facturation et de paiement sont établies. Les Conditions Générales précisent également les obligations et responsabilités du client et de la Société, ainsi que les modalités de résiliation des licences et des services.

En cas de non-paiement ou de violation des obligations contractuelles, la Société se réserve le droit de prendre des mesures telles que la suspension des services, la suppression de l'accès à la plateforme et l'engagement de poursuites légales si nécessaire. Les Conditions Générales stipulent également que la propriété intellectuelle de la plateforme et des données produites par les clients reste la propriété de la Société.

En cas de litige, les tribunaux de Paris sont compétents et la loi française est applicable.